ottps://www.assemblee-pationale.fr/dvp/15/questions/OANR5I.150E44985

15ème legislature

Question N° : 44985	De M. Emmanuel Maquet (Les Républicains - Somme)				Question écrite
Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères Ministère				istère attributaire > Europe e	t affaires étrangères
Rubrique >action humanitaire		Tête d'analyse >Situation humanitaire au nord Mali		Analyse > Situation humanita	ire au nord Mali.
Question publiée au JO le : 29/03/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)					

Texte de la question

M. Emmanuel Maquet appelle l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation humanitaire désastreuse au nord du Mali. Une association de la 3e circonscription de la Somme a notamment alerté M. le député au sujet du nombre de déplacés et de morts dans la région du Ménaka (au nord-est du Mali). Il est impossible pour cette association française de se rendre sur place étant donné les multiples attaques qui perdurent contre les civils, c'est pourquoi elle collabore avec l'ONG AASF présente sur le terrain. La semaine dernière, des groupes de djihadistes se sont attaqués à trois villages, Tamalat, Inchinan et Andéramboukane, situés à respectivement 100, 70 et 50km de Ménaka. Qu'il s'agisse de la région du Ménaka ou du Sahel en général, la population est continuellement menacée et pillée sous la pression de groupes terroristes depuis la fin de l'opération Barkhane. Cette situation critique engendre un déplacement massif des populations et de ce fait, une famine exponentielle et un manque d'accès aux soins, augmentant les besoins humanitaires. En outre, cette conjoncture est une violation manifeste des droits de l'Homme. Bien que des dons soient fait aux populations et que de nombreuses ONG comme le Comité International de la Croix-Rouge ou encore solidarités International se rendent au cœur du Sahel, il n'est plus envisageable que les équipes d'ONG étrangères se rendent sur le terrain. Il est donc nécessaire de renforcer les liens avec des associations humanitaires sur place. Par ailleurs, l'implication des forces armées maliennes dans les exactions reste incertaine. M. le député demande à M. le ministre ce qu'il propose pour appuyer les interventions de la MINUSMA ou encore la Task Force Takuba qui reste à ce jour active. Il l'interpelle également sur les moyens diplomatiques à mettre en place afin que la misère et les violations aux droits de l'Homme cessent au Mali.